



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION
D'EXPOSITION AVEC MONSIEUR ERIC AUPOL**

**DÉCISION N° DM-20-316
EN DATE DU 09 DECEMBRE 2020**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Eric Aupol, résidant 25, rue des Laitières – Bâtiment B – 94 300 Vincennes – pour la location d'une exposition intitulée « Paysages construits » du 7 décembre 2020 au 2 janvier 2021, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2020-2021

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Monsieur Eric Aupol, résidant 25, rue des Laitières – Bâtiment B – 94 300 Vincennes – pour la location d'une exposition intitulée « Paysages construits » du 7 décembre 2020 au 2 janvier 2021, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201209-lmc1H7939H1-AR Date de réception en Préfecture : 09/12/2020 Date de Publication : 09/12/2020
